

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement  
d'avance.  
On ne s'abonne pas pour moins  
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des  
peuples, l'agriculture doit en être la pre-  
mière.



## ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2me " etc., 2 cts. "  
Pour annonces à long terme,  
conditions libérales.

Emprons-nous du sol; si nous vou-  
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### DES LÉGUMES A SEMENCES FARINEUSES.

#### Des haricots (fèves).

##### ESPÈCES ET VARIÉTÉS.

De toutes les espèces farineuses, après les blés et souvent à côté des blés, les haricots, sont, sans nul doute une des plus généralement utiles et dont les usages économiques ont le moins besoin d'être rappelés. Aussi sont-ils, partout où le climat favorise leur production, soit dans les champs, soit dans les jardins, l'objet de cultures importantes.

Il existe plusieurs variétés et sous variétés de haricots, mais nous nous contentons d'indiquer ici celles qui ont ou peuvent avoir quelque mérite dans la grande culture.

Voici leurs principaux caractères. Ils ont un calice à deux lèvres; la supérieure est échancrée et l'inférieure a trois dents; des gousses oblongues à plusieurs grains.

On divise les haricots en haricots à *ramés* et en haricots *nains*. Les premiers ont besoin d'appui pour supporter leurs tiges, tandis que les autres les supportent facilement. Toutes les variétés qui composent ces deux groupes semblent appartenir à l'espèce commune. A côté de celle-ci, il en existe quelques autres dont deux seulement trouveront place ici; le haricot de *Linna* et celui à *botquets*.

#### HARICOTS À RAMES OU FÈVES RAMEUSES.

##### A grains blancs.

10. *Le haricot blanc commun*: — cette espèce a des cosques longues de 5 à 6 pouces, légèrement recourbées, contenant 7 à 8 grains.

20. *Le haricot de Soissons*: — ce dernier ne paraît être qu'une sous-variété du précédent. Ses cosques acquièrent com-

munément un peu plus de largeur; ses grains sont ordinairement d'un blanc plus brillant.

30. *Le haricot de Liencourt* est aussi une sous-variété du No. 1. — Ses grains sont un peu plus gros, mais plats et ont la peau un peu plus dure.

40. *Le haricot blanc commun hâtif*: — Il n'est pas aussi précoce que semble indiquer son nom. Il est petit, d'un très-grand produit, il monte moins haut que les précédents. — Ses cosques sont bonnes en vert; et ses grains d'un excellent goût.

#### HARICOTS À GRAINS COLORÉS.

Cette espèce s'élève beaucoup, elle est tardive, d'un grand rapport. Ses cosques rebourbées en arc, sont fort bonnes en vert, et si tendres, que lorsqu'on les fait bouillir presque sèches, elles cuisent encore beaucoup plus vite que les grains qu'elles contiennent. Ses grains, lorsqu'ils sont mûrs sont très farineux et d'une excellente saveur.

#### LES HARICOTS NAINS (PETITES FÈVES).

##### A grains blancs.

*Le haricot rond blanc commun* est l'un des plus rustiques et des plus productifs. Ses cosques sont longues et garnies de grains nombreux, arrondis sur leur diamètre.

*Le haricot nain blanc* forme une touffe épaisse, est très-productif et d'excellente qualité à toutes les époques de sa croissance. Malheureusement, ses longues cosques traînent souvent à terre et y pourrissent quelquefois dans les années humides. Il est du reste très-hâtif.

#### A GRAINS COLORÉS.

*Le haricot jaune précoce* est une des variétés les plus hâtives et peut-être des plus productives. Sa cosque est petite, ses grains sont à peu près régulièrement ovales.

*Le haricot de Chine* est aussi fort productif; ses grains plus gros que ceux de la variété précédente, sont arrondis, ont une couleur jaune-pâle et sont excellents, soit ferts, soit secs.

*Le haricot de Suisse gris* est fort bon, surtout en sec, quoiqu'il soit aussi excellent en vert. Il produit aussi beaucoup.

*Le haricot noir ou nègre* a toute la valeur du précédent pour être mangé en vert. Dans beaucoup d'endroits, on le préfère même, et il est de fait que ses cosses longues et cylindriques, dans leur jeunesse sont d'un goût parfait. Il est précoce et donne beaucoup.

*Le haricot de Lima* :—son grain est très-gros, épais, d'un blanc sale ; sa cosse est large, courte et un peu rude. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité farineuse de son grain ; il est délicat et tardif ; mais il peut être mangé en vert quand on craint qu'il ne puisse pas parvenir à maturité.

*Le haricot d'Espagne* ou à bouquets est encore une espèce qui est très-remarquable par la grosseur de ses grains. Il peut devenir une plante vivace par ses racines.

#### DU CLIMAT ET DU TERRAIN.

Les haricots en général ont besoin de chaleur pour fructifier abondamment et pour bien former leurs grains. Ils ont aussi besoin de fraîcheur dans le sol pour entretenir leur rapide végétation.

Un sol léger et pourtant substantiel et frais leur convient particulièrement. Dans les terres argileuses, leur culture est plus difficile et presque toujours moins productive. Ils ont fort peu de grains, parce qu'ils fleurissent moins abondamment et que leurs fleurs sont plus sujettes à couler.

Dans les terres où le sable contient une certaine quantité de chaux, ils donnent des produits très-abondants.

*A continuer.*

### HISTOIRE DE LA QUINZAINÉ.

Le grand événement du jour est, sans contredit, la retraite de l'hon. M. Galt. Tous, riches et pauvres, cultivateurs et industriels s'entretiennent de cet événement, les uns pour approuver, les autres pour blâmer, d'autres enfin pour mener de pair le oui et le non, l'approbation et la désapprobation. Mais parmi les causes qui ont amené cette retraite, il est en une qui rencontre la désapprobation de tous les partis dans le Bas-Canada ; nous voulons parler du fanatisme aveugle et de l'esprit d'intolérance, porté à ses dernières limites, de nos frères séparés. Il n'y a que l'erreur environnée des ombres les plus épaisses qui peut inspirer un langage aussi dépourvu de toute équité, de la raison la plus commune, que celui qu'ont tenu, dans l'enceinte législative, certains membres du Haut-Canada. L'histoire est là pour le dire à tous, les canadiens-français catholiques n'ont cessé un seul instant de se montrer aussi libéraux, envers toutes les sectes protestantes, que leur permettent leurs principes religieux. Toujours ils se sont efforcés de leur prouver qu'ils ne mettent aucune distinction entre catholiques et protestants, dans les rapports ordinaires de la vie. En effet, combien de fois

n'avons-nous pas vu des catholiques, des canadiens-français, s'adresser à des commerçants, à des légistes protestants de préférence à ceux de leur croyance ? Combien de fois encore, n'avons-nous pas vu des comités entièrement composés de catholiques choisir soit un anglican, soit un méthodiste, soit un luthérien, etc., pour les représenter en parlement ? Encore une fois, pouvions-nous faire d'avantage pour des hommes qui, trop souvent, ont voulu briser les traités qui nous mettent sur le même pied qu'eux et nous traiter comme un peuple asservi.

Eh, bien ! qu'avons-nous gagné par tant de libéralité ? Leur conduite de ces jours derniers vient de nous le démontrer pour la millième fois. Notre générosité les a rendus égoïstes à l'excès, nos concessions les ont remplis d'une exigence extravagante, notre indulgence n'a fait qu'accroître leur audace et leur dédain. Nous voulions leur prouver une fois de plus que nous ne mettons de bornes à notre générosité que celles qu'exige notre honneur national et la croyance de nos pères ! Eh ! bien, cette démarche de notre part les a trouvés pleins de haine et du plus mauvais vouloir. Ils exigent pour les écoles de la minorité protestante du Bas-Canada des garanties de tout genre et que rien ne justifie ; en retour nous demandons pour les écoles de la minorité catholique du Haut-Canada des garanties que le fanatisme protestant ne justifie que trop. Aussitôt les McKenzie, les McKellar, etc., au nom de leur parti en chambre et de leurs constituants, se lèvent tout émus et lancent l'injure et l'outrage à la figure des catholiques. Eux et leurs amis jurent, plutôt que de faire cette trop juste concession, de briser l'union, de ruiner toute espérance de confédération, et d'engager une lutte à mort avec les papistes. ....

A cette vue, les catholiques comprennent que l'honneur est en jeu, que leur devoir de mandataires du peuple, leur dignité personnelle, leur commandement d'agir promptement et sans faiblesse. Aussitôt ils se choisissent un chef expérimenté et se présentent devant les représentants de l'autorité et leur tiennent ce langage énergique : " Justice ou la mort : accordez aux 250,000 catholiques du Haut-Canada, ce que vous voulez concéder aux 150,000 protestants du Bas-Canada ou nous vous retirons notre confiance. "

Le ministère qui voulait vivre encore pour mettre la dernière main à la grande œuvre de la confédération, se tire du mauvais pas où l'avait jeté un de ses membres par d'imprudentes promesses, en consentant à retirer le bill des écoles présenté par le solliciteur général. Mais l'honorable M. Galt, voyant que ses promesses ne pouvaient être remplies, donna aussitôt sa résignation qui fut acceptée.

L'ex-ministre des finances continuera de donner son appui à ses anciens collègues, et il est probable que sa retraite ne sera que temporaire, et que ceux envers qui il avait engagé sa parole, l'engageront bientôt à reprendre son portefeuille.

Nous ne dirons rien d'une autre question qui n'est pourtant pas sans une grande importance pour nous catholiques, car nous croyons que nos législateurs

regrettent aujourd'hui leur vote d'hier. Nous voulons parler d'un amendement à un des articles de notre constitution locale, qui accorde à douze comtés représentés par des membres protestants, le privilège de conserver leurs limites actuelles, tant que la majorité de ces représentants l'exigera, lors même que tout le reste de la représentation demanderait de nouvelles démarcations.

Comme nous l'avons déjà annoncé, le Bas-Canada aura deux chambres locales dont l'une élue et l'autre choisie par la couronne. Il aura de plus, un ministère responsable. Le Haut-Canada, au contraire, n'aura qu'une seule chambre sans gouvernement responsable.

Nos législateurs seront au sein de leurs familles quand la *Gazette* parviendra à ses lecteurs, car le procureur général Ouest a annoncé à la Chambre d'assemblée que la session serait close le 14 de ce mois. Cette session a été bien remplie, cependant il est à regretter que l'on ait négligé deux mesures d'une haute importance, l'intérêt de l'argent, et la réforme des abus dans l'administration de la justice. Il nous semble que le tort fait au progrès agricole par l'usure, les maux qui découlent d'une mauvaise administration judiciaire, auraient dû paraître à nos législateurs des raisons plus que suffisantes pour les engager à faire disparaître ces deux sources de ruine temporelle et morale. Espérons qu'à la prochaine session on trouvera le temps de s'occuper de ces graves questions.

Depuis quelques jours, le nom d'un des plus anciens députés du peuple est dans toutes les bouches. Partout on le prononce avec reconnaissance. Et pourquoi? Parce que ce député, dit-on, ne craint pas de s'isoler, de se séparer de ses amis quand il croit que ce sacrifice est nécessaire pour protéger les intérêts de ses nationaux et surtout de ses co-religionnaires.

Maintenant, trêve avec la politique et occupons-nous quelques instants d'un nouveau travail littéraire dû à la plume d'un de nos meilleurs écrivains. Nous voulons parler des "Mémoires de Philippe A. DeGaspé, écuyer, l'auteur des "Anciens Canadiens." Nous avons lu ces "Mémoires" d'un seul trait, et nous avons éprouvé une véritable satisfaction à cette lecture. M. DeGaspé nous fait oublier, dans cet intéressant travail son âge avancé, et l'humeur joviale qui y règne partout, nous porterait à croire qu'il est encore dans la fleur de l'âge.

L'auteur paraît parfaitement à l'aise dans son fauteuil éditorial; rien ne lui semble plus facile que de raconter, et toujours il sait le faire avec un rare talent et une délicatesse remarquable. Dans la période d'un siècle qu'il parcourt, bien des faits scandaleux, bien des anecdotes ou la charité est loin de jouer le principal rôle, ont dû se présenter à son souvenir; mais toujours il a su les éloigner avec soin pour ne recueillir parmi les nombreux matériaux qui s'offraient à sa plume que les glorieuses et intéressantes traditions de l'époque qu'il parcourt.

Il sait faire revivre des noms illustres et dont le souvenir cependant est déjà presque effacé dans la mémoire de la génération actuelle. Les Vallières, les

Plamondon, les Moquin, les McCarthy nous apparaissent sur le banc des avocats ou sur le siège des juges dans tout l'éclat de leurs talents distingués.

Enfin les "Mémoires de M. DeGaspé" sont écrits dans un style facile et élégant, ils sont faits pour être lus avec un véritable profit pour l'esprit, une grande jouissance pour le cœur.

L'éditeur de ces "Mémoires," M. G. E. Desbarats, mérite bien sa part d'éloges, car il n'a rien omis pour donner à cette publication un grand luxe typographique.

Nos amis les féniciens semblent déjà avoir oublié la chaude réception qui leur a été faite par nos miliciens, et s'approchent encore de nos frontières pour y déposer des armes et des munitions. Cette fois, ils se proposent de nous attaquer en si grand nombre, et compte tellement sur la sympathie des annexionistes du Canada, et de ceux qui sont déjà au-delà des limites, qu'ils ne doutent nullement de la victoire.

Le *Club central d'annexion de New-York* compte sur l'alliance d'un de nos partis politiques. Dans une assemblée tenue la semaine dernière, le chef de cette association s'exprime ainsi. "Il y a deux partis en Canada, le parti rouge et le parti bleu. C'est sur le premier que nous comptons pour effectuer l'annexion." D'après ces paroles il y aurait donc parmi nous des traîtres qui seraient prêts à nous livrer à nos voisins pieds et poings liés, contre la volonté de la grande majorité de la nation. Nous n'osons ajouter foi à une pareille assertion, et nous attendons des faits pour croire qu'il existe parmi nous des lâches, des misérables qui voudraient introduire l'ennemi dans nos foyers. Au moins, ces hommes dignes de tous les mépris, doivent-ils être fort rares et ne se rencontrer que dans les bas-fonds de notre société.

Quelques-uns de nos confrères vont jusqu'à insinuer qu'il se trouverait des représentants de la nation parmi ses apostats politiques et que le nombre de ces hommes sans foi et sans honneur est plus considérable qu'on ose généralement le croire. Sans nier une insinuation d'un caractère aussi grave, nous n'osons cependant faire à nos compatriotes l'injure qu'il y a parmi eux beaucoup de ces aveugles, de ses insensés qui seraient prêts à échanger la liberté dont ils jouissent contre l'anarchie, qui est en permanence chez nos voisins, et qui de rois et maîtres qu'ils sont, consentiraient à devenir les très-humbles serviteurs, les esclaves des Yankee. Oh! non, le peuple canadien s'est montré jusqu'ici trop intelligent, trop attaché à ses institutions et à sa patrie, pour suivre les pas de quelques jeunes écervelés qui voudraient l'entraîner dans l'abîme. Son passé est trop glorieux, les pages de son histoire sont trop brillantes pour les ternir par une conduite qui ne lui apporterait que la ruine et l'asservissement. Déjà ce peuple est à bout de patience, et bientôt nous l'entendrons crier d'une voix de tonnerre: "Honte à ceux qui, parmi nous, ont arraché de leur cœur tous sentiments d'honneur et de patriotisme, qui ont mis en oubli les précieux enseignements que leurs pères leur ont donné sur les champs de bataille,

et que leurs mères n'ont cessé de leur répéter lorsqu'elles les tenaient sur leurs genoux. Loin de nous, misérables traîtres, allez mendier à l'étranger un pain que la paresse vous empêche de trouver dans votre pays. Allez prêcher ailleurs vos doctrines subversives et diaboliques. Charlatans de la pire espèce, vous ne recueillerez parmi nous que défiance et mépris."

Nous croyons connaître assez le peuple de nos campagnes, pour assurer qu'il ne veut pas plus l'annexion que l'esclavage, et qu'il réserve toute son indignation pour ceux qui voudront donner la mort à sa nationalité, en l'annexant aux Etats-Unis.

Le manque d'espace nous force de remettre à la prochaine Quinzaine les nouvelles européennes.

## CORRESPONDANCES.

### Seigle d'automne.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les excellents conseils de notre correspondant M. C. F. Fournier. A plusieurs reprises, nous avons pu juger de l'excellence de la culture du seigle d'automne et nous la recommandons fortement.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années, j'ai eu occasion de visiter les établissements chez les nouveaux colons en bas de Québec.

Je vous serais obligé, si par le moyen de votre journal si utile à l'agriculture, je pouvais faire comprendre encore plus l'avantage qu'il y a pour les nouveaux colons de semer du seigle d'automne.

Ceux qui en ont semé sur les chemins Elgin et Taché, ainsi que dans les nouveaux établissements des comtés de Témiscouata et de Rimouski, sont aujourd'hui comparativement dans l'aisance, après peu d'années de résidence, tout pauvres qu'ils étaient quand ils ont commencé à défricher leurs lots.

Que la terre soit *pierruse* ou autrement, pourvu que le sol soit assez asséché pour que la semence n'en souffre pas dans les années pluvieuses, il y aura toujours une récolte d'au moins un tiers plus considérable que celle qui provient d'une semence faite au printemps. Il faut pour cela que l'abatis ait été fait l'année précédente ou dans l'hiver ou le printemps que la terre est ensemencée, et que la partie qu'on veut semer soit bien nettoyée de broussailles et brûlée. Quoique généralement par ici il y ait beaucoup de roches, la première récolte sera bonne, pourvu que le hersage ait été bien fait; de plus, en ajoutant de la graine de mil et de trèfle, il y aura une bonne récolte de foin la seconde année, et la troisième il y aura un bon paccage, de sorte qu'en continuant chaque année la même culture à chaque nouvel abatis, un colon aura les moyens de vivre sur une nouvelle terre assez facilement.

La terre doit être ensemencée de la fin d'août ou à la fin de septembre.

Cette année, un nommé Narcisse Pelletier en a semé trois minots le long du chemin Taché. Ce seigle commence à mûrir; toutes les personnes qui l'ont vu assurent que la récolte donnera plus de cent minots, et plusieurs autres qui en ont semé, ont des récoltes à peu près aussi abondantes.

Quant au blé d'automne, dans un nouveau brûlé, quoiqu'il réussisse généralement assez bien, il ne rapporte pas autant en proportion, à moins que le sol ne soit argileux ou composé d'un

sable mêlé, qui soit peu rocheux. Il peut y avoir des exceptions, mais la situation et l'exposition du sol y est pour beaucoup.

Ce que je vous écris est connu de beaucoup de personnes, malheureusement il y en a encore un grand nombre qui n'ont confiance qu'à la semence du printemps; mais si l'année est trop sèche ou trop pluvieuse, la récolte du grain semé le printemps sera généralement audessous de la moyenne, ce qui n'aura pas lieu pour le grain d'automne.

St. Jean Port-Joli, 25 juillet 1866. C. F. FOURNIER.

### Les abeilles.

Monsieur le Rédacteur,

Dans les villes, on parle politique, à la campagne on est moins enthousiaste, on se contente de parler des affaires qui peuvent être avantageuses à la fortune particulière. On sait que la fortune particulière finit par être la fortune générale. Lorsque les agriculteurs ont de riches revenus, le pays est prospère; le contraire produit une gêne qui est le précurseur d'un malaise et d'un mécontentement général. Augmenter les sources productives est donc augmenter le bien-être général.

Il est une source qui produit beaucoup, et que les agriculteurs semblent négliger, soit par insouciance ou par défaut de notions exactes pour parvenir à tirer quelques revenus de cette source.

L'apiculture (l'art de maîtriser les abeilles et de les faire travailler au profit de l'homme) est ici à l'état d'enfance. On voit dans toutes les paroisses quelques hommes industrieux posséder quelques ruches; mais jusqu'ici on a rarement vu cette industrie atteindre de larges proportions. La multiplicité des occupations des agriculteurs, les empêche de s'occuper particulièrement des soins à donner aux abeilles. De là un profit minime. On préfère donner son attention à un travail dont le profit est prévu et presque certain. Il ne faut pourtant pas en conclure que les soins donnés aux abeilles ne sont pas bien rétribués lorsqu'ils sont bien dirigés. Ceux qui ont eu l'avantage de voyager, ceux qui ont étudié, sont là, pour dire que la Pologne par exemple, fait un commerce considérable en miel. Je prends ce pays de préférence aux autres, parceque son climat a beaucoup d'analogie avec celui du Canada.

Jusqu'à ces dernières années, la routine a régné en maîtresse absolue dans nos campagnes. Il n'y a rien là de surprenant. Lorsque nos pères, presque tous anciens soldats français, défrichèrent nos champs, il y avait un lit d'humus tellement riche et accumulé, qu'il suffisait de remuer un peu le sol pour en avoir les plus riches moissons. Nos aînés firent comme leurs pères et réussirent à souhait.

Les arrières fils trouvèrent une diminution dans les revenus annuels de l'agriculture; mais on attribua cette diminution à plusieurs causes, sans songer que l'épuisement graduel de l'humus du sol était la cause première de cette diminution dans le rapport des récoltes. L'isolement dans lequel nous avons vécu pendant près d'un siècle, la rareté et le prix élevé des livres, le manque d'école pour apprendre à lire à la totalité des enfants, etc., firent que la coutume s'intronisa au milieu de nous. Le progrès marqué que nous voyons aujourd'hui dans la plupart de nos campagnes est dû à l'affaiblissement des causes qui empêchaient alors le progrès. Plus l'affaiblissement de ces causes sera grand, plus le progrès sera sensible.

Votre publication, étant spécialement à l'avantage des habitants de la campagne, je vous adresse ces quelques lignes, écrites à la hâte, afin d'être informé, si votre cadre et vos matières vous laissent l'espace nécessaire pour donner les notions préliminaires à ceux qui voudraient posséder un nombre un peu

considérable d'abeilles. Ces notions écrites vous parviendront à quelques jours d'intervalle, afin de ne pas prendre trop d'espace dans vos volumes.

Ma position est toute spéciale pour donner ces notions. Demeurant à St. Hilaire, près de Thomas Valiquet, écuyer, qui s'occupe spécialement de maîtriser les abeilles, et par suite, jouissant d'un lucre et de connaissances qui le mettent en position de fournir des données exactes et sûres, offre de me donner avec connaissance de cause la pratique qu'il met en œuvre pour réussir. J'ai cru qu'un avantage aussi précieux ne devait pas être négligé. Je ne serai dans ces écrits que la main qui classe les choses, à lui seul le mérite des connaissances longuement acquises. Le grand nombre de ruches qu'il possède, devra donner à espérer que les connaissances acquises par sa bienveillance seront certaines et ne manqueront pas de donner les moyens de réussir à ceux qui voudront l'imiter.

St. Hilaire 4 Août 1866.

J. E. LABONTÉ.

Nous ouvrons les colonnes de la *Gazette* avec plaisir à M. J. E. Labonté et nous lui permettons volontiers d'écrire aussi longuement qu'il le jugera à propos sur le sujet important qu'il nous annonce, car nous sommes convaincu que l'élevage des abeilles peut être une source adondante de revenus.

### Rapport de l'Ecole d'agriculture et de la ferme modèle de Sainte Anne.

Nous avons sous les yeux le "Rapport de l'Ecole d'Agriculture et de la ferme de Ste. Anne pour l'année 1864 et 1865, par le Révd. M. Pilote.

Ce rapport imprimé par ordre de l'Assemblée Législative est bien digne de l'attention des cultivateurs et de tous les amis de l'agriculture.

Ce rapport commence par développer l'idée qui a présidé à l'organisation de l'établissement agricole de Ste. Anne, et puis, dans différents chapitres, il fait connaître les heureux résultats de l'application de cette idée.

Rien n'y est omis; le nombre des élèves, leurs noms, l'enseignement pratique et théorique qu'ils reçoivent chaque jour; les récompenses accordées au travail et au succès, le mode de culture, l'étendue du terrain à cultiver etc., tout y est classé avec ordre et clarté.

Dans l'impuissance de reproduire en entier cet important travail, nous nous contenterons d'un court extrait qui renferme les plus excellentes réflexions pour ceux qui se destinent à l'étude de l'art agricole.

"Bien des jeunes gens, au sortir du collège ou du magasin, ou du bureau d'un patron, s'imaginent qu'il suffit de vouloir être agriculteur, sans penser assez à ce qu'il faut être pour cela, Bons enfants, du reste, ils ne soupçonnent pas même que pour être agriculteur, il faut certaines dispositions morales. Le vouloir agricole n'est qu'une vocation stérile, s'il ne se fonde pas sur des habitudes qui enchaînent le cultivateur à sa terre, comme l'abeille s'attache à sa ruche, le lapin à son terrier, l'hirondelle à son toit. Ces habitudes constituent ce qu'on pourrait appeler les mœurs agricoles. Ces habitudes sont celles de la vie de la campagne: habitudes de travail, de simplicité, de frugalité, de sobriété, d'ordres en toutes choses. Plusieurs ont

peine à renoncer au goût des frivoles nécessités des villes. La campagne ne leur apparaît plus que comme un théâtre vide de spectateurs, et l'ennui les tue. En arrivant à l'école, leur premier soin devrait être de changer leurs idées comme leurs allures. Il faudrait d'abord prendre l'habitude du travail manuel. C'est le travail qui donne la santé, fortifie le corps en le rendant capable de supporter le froid, la chaleur et la pluie. C'est au travail que l'on gagne l'appétit et le sommeil, éléments du véritable bien-être, de ce bien-être que la médecine et tous les raffinements du luxe ne sauraient procurer. Malheureusement, plusieurs, accoutumés aux amusements et aux distractions des villes, n'ont pas toujours compris cette vérité. Nos meilleurs élèves ont toujours été les fils de cultivateurs, accoutumés dès l'enfance aux travaux et à la vie austère de la campagne. Pour eux, initiés dès le bas âge à toutes les pratiques de la culture de leur père, ils ont une merveilleuse facilité pour comprendre les leçons des professeurs, et pour se rendre compte de tout ce qu'on leur dit. Aussi leurs progrès sont-ils toujours plus rapides. Nous en avons eu plusieurs, du district de Montréal surtout, qui feront d'excellents agriculteurs. Il est fort à regretter que ces élèves n'aient pu achever leur cours. Mais des nécessités, et certains arrangements de famille, ne l'ont pas permis. Il est bien difficile, en effet, qu'un jeune homme de 18 à 20 ans, sachant déjà bien toutes les opérations ordinaires de la culture, puisse s'absenter deux ans, sans un dommage notable pour sa famille. L'école a déjà perdu de cette manière, avant le temps, plusieurs de ses meilleurs élèves.

"Quelques-uns ont trouvé le règlement un peu sévère pour des jeunes gens destinés au commandement. On leur donne la plus grande latitude possible pour s'instruire, et faire tout le bien qu'ils veulent. Sous ce rapport, ils n'éprouvent aucune gêne. Si cette mesure de liberté était plus grande, il y aurait de déplorables abus; l'honneur même des familles pourrait être compromis. Nous avons fait plusieurs essais du régime d'une plus grande liberté. Ces essais ont toujours été malheureux. Sur une question de cette nature, l'expérience de six ans doit compter pour quelque chose.

"J'ai signalé dans mon dernier rapport, le défaut d'une instruction préparatoire suffisante, comme un obstacle sérieux aux études agricoles. Le temps donné à la grammaire et aux règles est une brèche à l'étude de l'agriculture, un embarras pour le professeur et les élèves plus avancés. Néanmoins, cet inconvénient, devenu inévitable par la force des choses, est atténué autant que possible par des leçons à part données à ceux qui en ont le plus besoin."

### Extrait du Rapport du Commissaire des travaux Publics sur les chemins de colonisation dans le Bas-Canada.

(Suite.)

La région parcourue et décrite par M. Provost est d'une telle étendue qu'il pourrait s'y placer à l'aise plusieurs centaines de mille habitants. Le sol en est riche, fertile et propre à la production de toutes sortes de céréales. Il est admirablement arrosé par des rivières et des lacs où abondent les meilleures espèces de poisson. Le climat en est doux et salubre.

Ce que fit M. Hébert pour le Saguenay, M. L. Brassard l'a entrepris pour Mataouin. C'est au plein cœur de cette forêt, encore vierge, que ce véritable patriote est allé planter sa tente; c'est ce désert qu'il a choisi pour théâtre de son ardente activité.

Un chemin, aux deux tiers parachevé, conduit des anciennes paroisses au lieu fixé pour les premiers défrichements. Déjà une chapelle et des moulins y sont érigés. Un noyau de population s'y trouve établi. Mais si le zèle est souvent inépuisable les

moyens ne le sont pas toujours également, et on dit que le digne fondateur de Mataouin est à bout de ressources. Cependant la jeune colonie est bien trop faible encore pour se maintenir et prospérer si elle est laissée à elle-même. Qui donc la prendra sous sa protection et procurera à M. Brassard les moyens de continuer une entreprise si heureusement commencée ! Si je l'osais, si surtout j'avais quelques droits de le faire, j'offrirais ce glorieux protectorat à la grande et riche cité de Montréal, la cité par excellence des nobles dévouements et des patriotiques aspirations. Et encore, sais-je bien que je suis loin de lui attribuer ici, dans cette belle œuvre, la part légitime que lui assigneraient et que réclameraient le nombre, le zèle et la fortune de sa généreuse population.

La société de colonisation des comtés de l'Islet et Kamouraska, en portant ces capitaux dans l'intérieur des terres, alors presque inconnues, des environs du lac St. Jean, a déterminé la rapide colonisation de cette fertile région. Les souscriptions faites en faveur des Acadiens du canton de Métapédia ont donné à cet établissement naissant une impulsion et un élan qui en assurent à jamais l'avenir. La société de secours du comté de l'Islet, par son aide aux colons du chemin Elgin, leur a heureusement fait surmonter les obstacles nombreux et les difficultés exceptionnelles de leur position. Puissent ces nobles exemples et ces succès encourager d'autres localités à marcher dans la même voie.

(A continuer.)

J. C. CHAPUIS,  
Commissaire des Travaux Publics.

### Entrée des élèves de l'Ecole d'agriculture de Sainte Anne.

L'entrée des élèves de l'Ecole d'agriculture est fixée au 4 septembre. Les anciens comme les nouveaux élèves qui désirent obtenir une demi-bourse sont priés de s'adresser à G. Leclerc, écr., M. D., Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada, 615 Rue Craig, Montréal. Les élèves demi-boursiers doivent avoir 16 ans, savoir lire et écrire correctement le français, fournir un bon certificat de moralité et être décidés à se faire cultivateurs. Les parents ont coutume de s'engager envers la Chambre à mettre une terre à la disposition de leurs fils, après leur sortie de l'Ecole.

Le prix de la pension est de \$7.00 par mois, invariablement payable d'avance. L'instruction se paye en trois termes de \$8.00 chacun. Le lit est fourni par l'établissement.

### Exposition d'animaux à Sainte Anne le 13 septembre prochain.

La Société d'agriculture de Kamouraska tiendra son exposition annuelle à Ste. Anne sur la ferme du Collège le second jeudi de septembre. Nous remarquons avec plaisir dans le programme qui nous a été communiqué que les cultures sarclées, le lin et le tabac, n'ont pas été oubliées dans la distribution des prix.

Nous remarquons aussi dans ce programme une innovation qui nous paraît heureuse. C'est une vente d'animaux ouverte à tous les éleveurs du comté de Kamouraska et des comtés voisins qui voudraient disposer de quelques têtes de bétail au profit de l'amélioration de nos races d'animaux.

Les animaux destinés à la vente seront admis gratuitement. Ils figureront au concours sous les yeux d'une foule nombreuse.

Nous espérons que tous ceux qui ont des animaux à vendre profiteront de cette occasion. Leur présence donnera un intérêt tout particulier au concours.

Les directeurs des grands journaux rendront service à l'agriculture en reproduisant cette note avec les commentaires qu'ils jugeront à propos de faire.

Ceux qui ont des animaux à vendre voudront bien en donner avis au Secrétaire, M. I. Dessaint, Kamouraska, ou au Révd. M. Pilote, avant le 1er Septembre, afin que la société puisse faire annonces nécessaires dans ses journaux.

### Nous lisons dans le Journal de Lévis :

« . . . . . Des démarches sont prises pour fonder à Lévis une maison de commerce spéciale des instruments aratoires où l'on se propose de réunir une variété de toutes les inventions indigènes et étrangères brevetées, de façon à mettre à la portée de nos cultivateurs le moyen d'économiser, par le secours de la mécanique, le travail de l'homme, et de suppléer à l'emploi des bras qui manquent si souvent. Nous espérons que la Chambre d'agriculture voudra bien seconder de tout son pouvoir cette entreprise, tout entière dans l'intérêt de nos campagnes et de la propriété de notre population rurale. On se propose de faire à cet égard une ouverture à la Chambre d'agriculture en temps et lieu, comptant également sur le zèle concours de la *Revue Agricole* et de la *Gazette des Campagnes* pour encourager l'établissement dont nous parlons, en propageant par tout le pays la connaissance d'un établissement si désirable et fait dans des conditions si favorables au progrès de l'agriculture. »

La résolution de fonder à Lévis un dépôt d'instruments aratoires rencontre notre entière approbation, et nous espérons qu'elle sera bientôt mise à exécution. La Chambre d'agriculture ne saurait donner trop d'encouragement aux essais de ce genre qui ne peuvent que grandement contribuer à la diffusion des connaissances agricoles.

### RECETTES.

#### Sanité des poires.

On vient de trouver au potager fruitier du château impérial de Versailles, dirigé par M. Hardy, la manière d'empêcher que les poires ne deviennent crevassées, rachitiques, noueuses, particulièrement en Saint-Germain, Bon-Chrétien et Doyenné d'hiver. Il suffit d'entourer le fruit avec un petit cornet de papier ouvert par le haut dès que la fleur est tombée. On récolte ainsi des poires saines et délicieuses.

#### Moyen de préserver les métaux de la rouille.

Faites chauffer le fer ou l'acier au petit rouge sur un feu de bois ; dans cet état, frottez-le avec de la cire, ou trempez-le dans l'huile. Pour le frotter de cire, il faut, lorsqu'il est chauffé au point de ne pouvoir le toucher sans se brûler, le frotter de cire blanche neuve, et le mettre ensuite au feu pour qu'il absorbe la cire ; essuyez-le avec un morceau de serge et il ne rouillera jamais.

(Pour la Gazette des Campagnes)

**DU LUXE ET DES VAINES PARURES**

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

## VII. DE LA MODESTIE.

(Suite.)

“ Je ne blâme pas ici la propreté ; car si le luxe des habits a toujours été un vice, la malpropreté certainement ne fut jamais une vertu. Mais ne peut-on pas nous reprocher que si nous nous habillons, ce n'est point tant pour nous couvrir, que pour nous montrer ? Et pourquoi dissimulerais-je ce faible de notre sexe, moi surtout qui l'ai eu pendant si longtemps ? Notre vanité, aussi bien que l'ambition, veut avoir des spectateurs, puisqu'en effet nous ne nous parons guère quand nous sommes seules. La pompe et le faste sont ennemis de la solitude ; on se lasse bientôt de la parure, quand on ne veut pas se faire voir ; parce que la peine qu'on y trouve en fait perdre le plaisir. Quand nous n'avons point de témoins qui nous regardent, ni d'esclaves qui nous adorent, notre amour propre n'est point assez puissante pour nous obliger à nous parer.

“ La modestie dont je parle met ordre à tout cela. Les habits sont la peine du péché ; ils ne doivent servir que pour nous couvrir, ou pour nous défendre contre la rigueur des saisons. Ainsi, que la vanité ou l'ambition n'y ajoute rien de superflu ; car quiconque parmi nous se règle sur la coutume, ou sur son argent, oublie qu'elle est chrétienne, sans se ressouvenir qu'elle est criminelle.”

En étudiant ce que dit cette personne, les femmes et les filles de nos campagnes comprendront qu'on ne peut se livrer au luxe et aux vaines parures, sans se mettre en opposition avec les enseignements de la foi, les règles de la modestie chrétienne, et leurs véritables intérêts, même ceux de ce monde.

*Les paons resserrent leurs plumes, quand personne ne les regarde, voilà le portrait des femmes vaniteuses, qui ne mettent leur toilette que pour se montrer, et se faire regarder, et se faire admirer ! Vanité des vanités ! Vanité dans les habits, vanité dans le cœur, vanité dans l'esprit, vanité dans l'âme, vanité partout, vanité dans tout, vanité pour tous ! Est-ce digne d'une âme créée pour une éternité ?*

## VIII. OÙ EN EST LA PIÉTÉ.

La piété est le dévouement du cœur pour tout ce qui est bon, saint et agréable à Dieu. Pour être pieux, il est nécessaire que le cœur se soit longtemps exercé à la pratique de cette maxime fondamentale du christianisme : *Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même.* Sans renoncement à soi-même, il ne peut donc y avoir de véritable piété, car l'amour de soi est le contre-pied de cette vertu. Cette abnégation de soi-même, est ce qu'il y a de plus difficile dans le christianisme.

Mais peut-on être vraiment pieux, et aimer le luxe et la toilette ?

Il n'y a qu'une seule réponse à cette question : on ne peut être vraiment pieux et aimer le luxe et les vaines parures de l'orgueil. Sans doute qu'il peut exister bien des degrés dans cet amour, qui rend plus ou moins coupable, mais la maxime de St. Augustin sera éternellement vraie : “ celui-là, dit à Dieu “ ce grand saint, celui-là ne vous aime pas comme il doit vous “ aimer, qui aime quelque chose qu'il n'aime point pour vous.”

Mais quand l'amour du luxe ou des vaines parures est porté au point de refuser d'obéir ou à des parents, ou à son ouï, ou à son confesseur, qui s'y opposent, et qu'on ne veut pas y renoncer, il n'y a plus de piété dans un cœur. Toute personne,

dans cette disposition, n'est autre qu'une des *vierges folles* dont il est parlé dans le saint évangile. Cette personne est dans une fausse voie qui la conduira à abuser des choses les plus saintes, parce que son orgueil l'a jetée dans l'aveuglement. C'est bien le cas d'appliquer cette maxime du *Livre des proverbes* : *Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, dont la fin néanmoins mène à la mort.*

Et toutes ces femmes et filles catholiques, livrées ainsi au luxe et à la vanité des parures, se feraient de grands scrupules, si elles ne disaient pas fréquemment à Dieu : *Mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur et par dessus toute chose ! !*

Par quelle étrange fatalité trouvent-elles le secret de se faire illusion jusqu'à ce point, lorsque leur évêque leur crie : *malheur aux âmes vaines et orgueilleuses !*

## IX. QUEL USAGE DEVONS-NOUS FAIRE DE NOS CORPS.

Il existe une union très-intime entre l'âme et le corps, dans le temps de la vie présente ; il ne faut jamais oublier cette vérité. Si l'on devient semblable à ceux que l'on fréquente assidûment ; si l'on prend, même sans s'en apercevoir, les manières, les idées et les principes de ceux dont on est ami ; si, enfin on contracte les vices ou les vertus de ceux avec qui l'on vit ; ne s'en suit-il pas que l'âme doit exercer une grande influence sur le corps qui lui est uni. Et comme le corps n'est qu'un instrument dont l'âme se sert pour agir, parler et manifester ce qu'elle pense, ce qu'elle veut, ce qu'elle aime, il faut en conclure que les vêtements que porte une personne sont le signe de l'état de son âme. Si donc le corps d'une femme est couvert de luxe et de vanité, qui peut ne pas croire que l'âme de cette femme ne soit livrée au démon de l'orgueil. On lui fait l'application de la grande règle évangélique : *Vous les connaîtrez à leurs fruits.* Personne n'a besoin de l'accuser d'être une orgueilleuse, elle s'en accuse elle-même dans la manière de se vêtir. Elle n'a point non plus besoin de dire qu'elle est une femme mondaine, son faste et ses parures de vanité le disent pour elle.

Ce qui trompe ces personnes et les fait vivre dans un fatal aveuglement, c'est de prendre, à l'envers, l'instinct que nous ressentons tous d'être glorifiés. L'esprit mondain fait chercher la gloire avant le temps, et il la fait consister là où elle n'est point, je veux dire, dans la vie présente et dans le faste et l'ostentation créés par l'orgueil humain, contre la défense de Dieu ; et voilà une des causes de ces vaines parures qu'on adopte pour glorifier la chair. On va trop vite ; la vie présente ne vous est donnée que pour vous préparer à être glorifiés par un autre que vous même, suivant cette parole : *Que celui donc qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur. Car ce n'est point celui qui se rend témoignage à lui-même, qui est vraiment approuvé ; mais celui à qui Dieu rend témoignage.*

Attendez encore quelque temps et nos corps seront glorifiés, comme nous le dit l'apôtre saint Jacques : *Mais vous, mes frères, persévérez dans la patience jusqu'à l'avènement du Seigneur. Vous voyez que le laboureur, dans l'espérance de recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment que Dieu envoie les pluies de la première et de l'arrière saison. Soyez ainsi patients et affermissiez vos cœurs ; car l'avènement du Seigneur est proche.*

Les personnes qui cherchent la gloire humaine prennent donc le change et agissent contre ce qu'enseigne la foi, par ses paroles de l'apôtre saint Paul : *Lorsque Jésus-Christ, qui est notre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire. En attendant cette glorification et pour vous en rendre dignes, faites mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, continue l'apôtre.*

Voici ce que signifie ce passage de l'apôtre : “ Jésus-Christ demeure caché dans le Père jusqu'au jugement. Il continue à

être méconnu et méprisé du monde. Sa doctrine demeure comme un scandale, et sa vie de croix et de mortification sont toujours une folie pour les sages et les enfants charnels de ce siècle. Mais, quand il apparaîtra dans sa gloire pour juger les vivants et les morts, environné de ses anges, alors sa doctrine paraîtra comme une sagesse, comme l'unique sagesse et l'unique vérité, et avec lui apparaîtront aussi les membres de son corps, de son Eglise, qui ont puisé leur vie en lui. Tout qu'ils furent sur la terre, ils se déclarèrent pour la folie de la croix, ne recherchant ni les biens, ni les honneurs, ni les plaisirs, ni la gloire de ce monde; ainsi que Jésus-Christ, ils vécurent ignorés et cachés en Dieu; alors ils seront connus avec Jésus-Christ, *étincelants des rayons de sa gloire*, revêtus de la nature humaine régénérée par la vertu de cette doctrine, qui, aux yeux des enfants du siècle, fut une folie."

Voilà ce qu'entendent les personnes qui ont appris de Jésus-Christ à être *douces et humbles de cœur*. Elles savent et, ce qui est mieux, elles croient que ce *corps mortel* où habite leur âme, doit, après la mort, subir la corruption du tombeau. Mais elles ne s'en affligent point, parce que la foi leur apprend que, à la résurrection générale, *leurs corps seront changés*, car leur dit St. Paul : *il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité*. Elles attendent donc avec impatience, les moments de Dieu pour être glorifiées.

En attendant et pendant qu'elles sont en ce monde, elles suivent à la lettre cet autre enseignement de la foi : *Je vous conjure donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu, dit St. Paul, de lui offrir vos corps, comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux, pour lui rendre un culte raisonnable. Et ne vous conformez pas au siècle présent; mais qu'il se fasse en vous une transformation par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnaissiez qu'elle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux et ce qui est parfait. Je vous exhorte donc, continue l'apôtre, vous tous, selon le ministère qui m'a été donné par la grâce, de ne point vous élever au-delà de ce que vous vous devez, dans les sentiments que vous avez de vous-même; mais de vous tenir dans les bornes de la modération.*

Saint Paul, entr'autres choses, nous recommande ici d'offrir à Dieu nos corps, *comme une hostie vivante*, ce qui veut dire que les chrétiens doivent immoler leur chair par la pénitence, et s'offrir eux-mêmes à Dieu comme des victimes vivantes, *saintes et agréables à ses yeux*. La sagesse chrétienne règle cette oblation sur une discrète mortification, laquelle fait des corps une victime, mais en même temps se renferme dans des justes limites, de manière que la victime demeure vivante."

Tout ceci est évident, mais pour qui? Pour les personnes seulement qui n'ont point changé l'esprit de Dieu pour celui du monde. Car l'esprit mondain donne des armes à la chair pour faire la guerre à l'âme, en couvrant le corps des vêtements de l'orgueil et du luxe. La mortification de la chair épouvante les personnes mondaines, et elles la fuient; le luxe et les vaines parures flattent la concupiscence de la chair, et elles en couvrent leur chair. Elles ne comprennent point que le corps aussi bien que l'âme doivent porter les livrées du Dieu mort sur une croix, pendant leur séjour en ce monde, sous peine de s'entendre dire par le souverain juge : *Quiconque rougira de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira aussi de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire, et dans celle de son père, et des saints anges*. Sous l'influence de l'esprit du mal, elles oublient cette menace, et préfèrent les folles et vaines puissances de l'orgueil mondain, de la gloire mondaine, qu'un souffle, qu'un revers, une maladie, la mort change en une

humiliation éternelle, dans un gouffre de feu où seront avec elles tout ce que l'humanité a produit de plus vil et de plus méprisable.

Les personnes qui ne veulent pas boire à cette source empoisonnée du luxe, pensent bien autrement, et font un usage bien différent de leur corps. Elles le respectent, parce qu'il est devenu le *temple du Saint-Esprit* par le baptême, et la demeure de Jésus-Christ par la sainte communion. Mais elles savent qu'elles le profaneraient en le couvrant des livrées de l'orgueil de l'ange des ténébres. C'est par respect pour ce temple de Dieu qu'elles ont soin de le tenir *proprement et modestement vêtu*, comme le leur enseigne le catéchisme catholique.

Elles prennent donc au sérieux ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Revêtez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et ne prenez point soin de votre chair jusqu'à contenter ses désirs*. Elles se gardent donc de *configurer leurs vêtements selon les modes du siècle présent*. Elles s'habillent, comme le veut l'apôtre, *avec humilité et modestie*, suivant les modes de loin et n'adoptant que celles qui ne ressentent ni le luxe, ni l'orgueil, ni le faste, ni le vanité, ni l'amour du siècle. Elles attendent le grand jour de la résurrection pour que Dieu, qui le leur a promis, glorifie leur chair et la couvre du vêtement d'une gloire immortelle.

Ici bas, elles ne s'attendent point à recevoir des louanges pour la modestie de leurs vêtements, mais bien plutôt des railleries, des mépris et quelquefois des injures, car elles croient à cette parole : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés*. Elles s'attendent donc à être moquées, méprisées et tournées en dérision, mais elles ne s'en troublent point, parce qu'elles se déclarent hautement pour un Dieu qui a dit : *Le serviteur n'est pas plus grand que son maître, s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait avant vous. Si vous étiez du monde, vous conformant à l'esprit du monde, aux vanités du monde; le monde aimerait ce qui est à lui; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que vous fuyez son luxe et son orgueil, c'est pour cela que le monde vous hait*. C'est pour cette raison que saint Paul disait : *Si j'étais du goût du monde, je ne serais point le serviteur de Jésus-Christ*.

Après des enseignements si énergiques, comment pouvoir qualifier la conduite des personnes qui ridiculisent les femmes ou les filles qui se vêtissent selon les règles de la modestie chrétienne? Ne verront-elles jamais que leurs censures font l'éloge de celles qu'elles tournent en dérision? Que leurs railleries sont leur propre condamnation, puisqu'elles blâment ce que Dieu approuve? Ne se rangent-elles point du côté de ceux qui font la guerre à Jésus-Christ dans la personne de celles qui suivent sa morale et imitent ses exemples? Si elles avaient la bonne foi de consulter leur conscience chrétienne, ne leur dirait-elle pas hautement qu'elles ne persécutent les femmes chrétiennes que parce qu'elles sont trop lâches pour se mettre, comme elles, audessus d'un vain respect humain qui les rend les esclaves du monde et de son orgueil? Qu'en persécutant Jésus-Christ, dans ses membres, dans ses fidèles servantes, elles s'attirent la condamnation? Qu'enfin elles leur font gagner le ciel, le perdent elles-mêmes, et auront la confusion d'entendre le souverain juge leur dire : *Je ne vous connais point*, comme il nous assure qu'il le dira aux *vierges folles*.

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptré., V. G.

**FIRMIN H. PROULX,**  
Propriétaire.

**Lard et jambon.**

(Suite.)

50. *Dissiccation du lard et du jambon.* Après que la viande a été ainsi salée, l'opération suivante est de sécher le lard et les jambons. Ceci demande du soin, car autant il est nécessaire de le sécher suffisamment, autant il est préjudiciable de le faire avec excès. Exposer le lard à un courant d'air sec est le meilleur moyen de le sécher. Il y a des gens qui emploient des rebords suspendus au plafond de la cuisine, sur lesquels le lard et les jambons sont placés. Cela n'est bon que lorsque la cuisine est grande et aérée, car la chaleur du foyer pourrait rendre la viande rance. Cela n'est pas à craindre cependant dans les grandes pièces bien aérées. Si l'on croit que la cuisine est trop chaude, on fera bien au bout de trois ou quatre jours, de transporter le lard à la laiterie, puis de le rapporter de nouveau à la cuisine, le gardant ainsi trois ou quatre jours dans la cuisine et dans la laiterie tour à tour. De cette manière il séchera graduellement et se conservera ensuite plus facilement. D'autres personnes pendent leur lard dans des pièces qui sont tenues aussi froides, aussi sombres, aussi aérées que possible. On se sert souvent de coffres profonds pour emmagasiner le lard séché et les jambons : il est d'habitude alors d'interposer des couches de cendres de bois bien sèches, de drèche, de son ou de sciure de bois, en évitant celles de bois de sapin. Chacun de ces moyens a ses partisans ; d'autres préfèrent pendre tout simplement leur lard au plafond de leur cuisine.

6. *Fumure.* Lorsque le lard ou le jambon doit être fumé, on l'essuie avec soin après qu'il a été salé, et on le pend dans la cheminée de la cuisine (en supposant qu'on y fasse du feu de bois), ou bien on le fume dans une chambre à fumer construite dans ce dussin. Lorsque la quantité de viande à fumer est considérable, ce dernier moyen est le meilleur et le plus économique. La plupart de ces chambres à fumer présentent l'inconvénient de n'être pas assez hautes, et il est clairement prouvé que cette opération se fait avec plus de succès dans un local élevé, ou bien en produisant la fumée au dehors, la débarrassant de son humidité et la refroidissant avant qu'elle vienne en contact avec la viande. La fumigation a un double objet, celui de sécher la viande et de lui communiquer un goût particulier. On atteint quelquefois ce dernier résultat en employant l'acide pyroligneux non purifié, ou, comme on l'appelle plus communément "l'essence de fumée ;" ce moyen est cependant loin de valoir une bonne fumigation.

7. *Ennemi du lard et du jambon.* Le grand ennemi du lard et du jambon est une larve produite par une mouche nommée *prophilla*. Cette mouche attaque le plus souvent le lard le mieux préparé. On garantit ordinairement la viande au moyen de sacs de papier ou d'étoffe, mais même alors l'insecte sait trouver un accès par la plus petite ouverture. On adopte encore divers autres expédients ; ainsi on

mélange fréquemment avec la saumure des baies de genièvre ou du poivre noir pour empêcher l'attaque de l'insecte. L'emploi des baies de genièvre se recommande encore pour les jambons à cause de la saveur qu'elles communiquent. Il y en a qui saupoudrent la viande avec de la chaux ; cet expédient est employé avec succès dans les comtés du Centre, et l'on dit que les jambons de Westphalie sont traités de la sorte. Dans le comté d'York, on commence par essuyer bien à sec le lard et les jambons, puis on les saupoudre abondamment de farine et on les suspend dans la cuisine pendant quinze jours ; au bout de ce temps on les transporte dans un local bien frais, et l'on passe immédiatement le plafond de la cuisine au lait de chaux. Les Américains se servent d'une pâte de cendres de bois très-fines délayée dans de l'eau chaude. Si le ver a pénétré dans la viande, on dit qu'une forte infusion de poivre de Cayenne réussit à l'en chasser immédiatement. L'on prétend également que, tant que le ver n'a pas atteint l'os, le dégât se borne à la portion immédiatement attaquée ; mais, aussitôt que l'insecte a pénétré jusqu'à l'os, toute la viande se trouve infectée d'un goût désagréable.

8. *Autres procédés de préparation et de conservation.* Voilà les procédés de préparation et de conservation ordinairement adoptés pour les besoins du ménage ; mais on est bien moins soigneux lorsqu'il s'agit de la salaison sur une vaste échelle pour l'exportation. Il suffit de faire observer les deux points suivants. Pour saler le porc destiné à la marine, on se contente habituellement de presser la viande dans des barils bien joints et solidement cerclés ; on y verse ensuite une forte saumure dans laquelle on fait dissoudre un peu de salpêtre ; puis on ferme immédiatement les barils sans autre préparation. En Amérique, on mélange des cendres de bois avec le sel et on en frotte la viande pendant six ou sept semaines en la retournant constamment. Le premier de ces moyens est fort défectueux, car, quand il s'agit d'un article aussi important pour la marine, on devrait y mettre plus de soins et s'attacher à mettre en pratique un système plus parfait.

II. -- MOTIFS DES PROCÉDES.

Ayant présenté au lecteur les différentes méthodes de salaison et de conservation, nous allons maintenant étudier leur mérite respectif en indiquant les causes qui produisent ces résultats divers.

Aussitôt qu'un animal est tué, son corps perd instantanément cette force conservatrice qui le préserve des atteintes de cette autre force destructive qui tend à décomposer et à transformer la matière, et, l'action vitale ayant cessé d'opérer, le corps est immédiatement sujet à la décomposition. Rien dans la chair ne peut servir à la conserver ; au contraire, en raison de sa composition, elle a une tendance particulière à la putréfaction. Sa composition générale, selon Liebig, est celle-ci :

Eau.....	76 à 79 p. 100
Albumine soluble.....	2 à 3 p. id.
Matière fibrineuse et insoluble.....	17 à 18 p. id.

La proportion considérable d'eau dénote la tendance à la décomposition, mais c'est l'albumine soluble, renfermée dans le corps, qui excite à la putréfaction. De là vient que, aussitôt que l'action vitale cesse, la putréfaction commence. Au début, elle est lente pendant un certain temps, mais aussitôt que l'animal est dépecé, le libre accès de l'air active la décomposition.

(A continuer.)

**Moyen de se familiariser avec les abeilles.**

Les abeilles semblent ne désirer que la paix et la tranquillité ; il suit de là qu'une personne qui s'est familiarisée avec elles peut les gouverner comme il lui plaît, en s'en faisant craindre. Ce n'est pas pour l'attaque, mais pour leur défense, que l'abeille, la guêpe, le frelon et toutes les mouches de cet ordre, ont été armés d'un aiguillon empoisonné. S'il en était autrement, la terre serait inhabitable pour tous les autres animaux ; l'homme lui-même, avec toute son industrie, ne saurait s'en mettre à l'abri, mais nous n'avons rien à redouter de ces insectes qui nous entourent et qui pourraient être si dangereux.

Pour vivre en paix avec les abeilles, il ne faut pas les chagriner ; si par hasard elles se posent sur vous, et que cela vous gêne, il faut se contenter de souffler sur elles et de ne point les chasser avec la main. Une secousse trop brusque peut les mettre en colère ; la peur qu'en ont certaines gens leur fait faire des soubresauts qu'elles prennent pour des hostilités.

Lorsqu'on se sera bien convaincu de ces vérités, ou ne craindra plus les abeilles, on les éloignera avec plaisir, on parviendra même à les manier sans les irriter, en le faisant avec douceur. Ne sait-on pas que le moyen de rendre traitable et de cesser de craindre un animal quelconque, c'est de l'approcher doucement, de lui donner quelques soins, et de temps à autre des aliments de son goût : il se familiarise alors avec les personnes et les lieux qui l'environnent. Les animaux ont un instinct de connaissance, les abeilles en sont éminemment douées ; elles connaissent leur ruche au milieu d'un grand nombre d'autres ; elles distinguent leur reine ; elles régissent leurs travaux sur sa pointe ; elles s'aperçoivent de son absence ; elles connaissent l'ami qui les soigne ; elles reposent avec sécurité sur lui.

Que les personnes craintives s'affublent bien les premières fois qu'elles approchent de leurs abeilles ; qu'elles agissent en silence et avec douceur, elles seront bientôt convaincues que l'affublement est souvent inutile.

Dans leurs mouvements les abeilles ont un but ; si vous voulez vous en convaincre, mettez du miel dans un vase, tenez-le hardiment et en silence, à la proximité d'un rucher, des milliers d'abeilles et même de guêpes accourront ; leur but sera d'enlever le miel, et pas une ne vous piquera. Vous vous présenteriez les mains et le visage couverts de miel que ce serait la même chose.

Les abeilles d'un essaim qui quitte une ruche ont un vol incertain et peu élevé. Tenez-vous au milieu d'elles : leur unique but étant de chercher à suivre leur reine, elles ne vous feront aucun mal. Si leur vol est un peu long, beaucoup se reposeront sur vos vêtements.

Mais lorsqu'on veut toucher à l'intérieur des ruches, il faut en approcher tenant un linge en forme d'andouille, lié par un fil de fer, attaché après un court bâton, et le présenter fumant à l'entrée et sur les ruches que l'on attache ; les abeilles fuiront aussitôt et se livreront à un bruissement qui annonce leur crainte. Lorsqu'on a fini, on se retire, et les abeilles se remettent bientôt du trouble qu'on a excité. Cela est infail-  
lible.

**ANNONCES.**

**GRANDE REDUCTION**

SUR LES  
Marchandises de Coton !

Cotons nouveaux venant d'être reçus et offerts aux taux de la baisse actuelle en Angleterre.

CHEZ

**MONTMINY ET BRUNET,**  
SAINT-ROCH, QUEBEC.

**M**ONTMINY et BRUNET informent leurs pratiques et le public qu'ils viennent de recevoir par les derniers steamers d'Europe une grande quantité de Coton de toute espèce acheté pendant la baisse énorme qui a eu lieu sur ces effets sur les marchés anglais dans le cours du mois dernier, les acheteurs trouveront les prix bien bas, et la qualité des effets bien meilleure que par le passé. Ces effets consistent en Shirting, Coton des Indes, Coton Jaune, Coton double largeur pour drap de lit, jaune et blanc, Indiennes, Coton filé blanc et bleu, Couvre-pieds blanc et de couleurs, et beaucoup d'autres espèces de coton.

— AUSSI —

Une caisse de toile fine en coupons de qualité supérieure et à bas prix.

— DE PLUS —

Un grand lot d'étoffes à Robes offert à 25 p. 100 de réduction sur les prix du printemps.

**MONTMINY et BRUNET,**  
Saint-Roch, Québec.

15 août 1866.

**TERRE A VENDRE**

**U**NE magnifique terre, dans la paroisse de St. ELOI, comté de Témiscouata, contenant quatre arpents de front sur quarante-deux de profondeur, avec maison, étable et grange. Cette terre n'est qu'à 40 arpents de l'Eglise.

Conditions de paiement très-libérales. S'adresser à M. le Curé du lieu,

J. C. G. GAUDIN, Ptre.

23 juillet 1866.

**SIMON BEDARD**  
HORLOGER ET BIJOUTIER

Québec, No. 27, rue St. Jean  
en dedans des murs

**I**NFORME les cultivateurs qu'il a toujours en mains un assortiment considérable de bijouteries, telles que montres en or de tous genres, montres d'argent, chaînes en or pour Dames et Messieurs, boucles d'oreilles, bagues et jones pour mariage de meilleure qualité, bracelets en or et en jet, boutons de chemise de toutes sortes, épinglettes et boucles d'oreilles en jet, argenterie de toutes sortes, telles que cuillères, fourchettes, plats à pain, plats à biscuits, huilliers, etc., etc.

Aussi : horloges de tous patrons et de tous les goûts, en bronze, imitation de papier maché, fer, acajou, etc. Sacs de voyage, porte-manteaux en maroquin, lunettes d'opéra, et un grand nombre d'objets de fantaisie trop longs à énumérer.

Les montres, horloges et bijouteries seront réparées avec soin et exécutées sous le plus court délai.

Tous articles à être réparés dans cet établissement sont placés dans un coffre à l'épreuve du feu et des voleurs.

On peut aussi se procurer une variété considérable de feux d'artifices de toutes espèces et de tous prix.

15 août 1866.

**A VENDRE OU A LOUER**  
à SAINTE ANNE DE LA POCATIÈRE  
Près du Collège, dans le centre du Village.

**U**NE belle et bonne maison de 35 x 28 pieds, finie dehors et dedans, chassis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attenant à la maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 50 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de juin. Pour les conditions s'adresser au

PROCURER DU COLLÈGE.



**CONTRAT DE LA MALLE**

**D**ES soumissions adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Outaouais, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 23 SEPTEMBRE, pour le transport des Malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, TROIS fois par MOIS, aller et retour, entre les ISLES DE LA MAGDELEINE et PICTOU dans la Nouvelle-Ecosse, et le BASSIN DE GASPE ou PERCE, tel que le Maître-Général des Postes le requerra, depuis le 1er mai 1867. Le transport des malles devra se faire

avec un bâtiment bien étanche, léger et solide, bien équipé et manœuvré pour le service, sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes.

Les malles laisseront les Isles de la Magdeleine pour Pictou le 1er et le 20 de chaque mois, et pour Percé ou le Bassin de Gaspé le 10 de chaque mois.

Les malles laisseront Pictou pour les Isles de la Magdeleine le 5 et le 15 de chaque mois, et Percé ou le Bassin de Gaspé pour les Isles de la Magdeleine, le 15 de chaque mois pendant la saison de navigation.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des blancs de soumission obtenus aux Bureaux de Poste des Isles de la Magdeleine, Bassin de Gaspé, Grande grève de la Pointe St. Pierre, et Percé en Canada; et à Halifax et Pictou, à la Nouvelle-Ecosse, et au Bureau du soussigné.

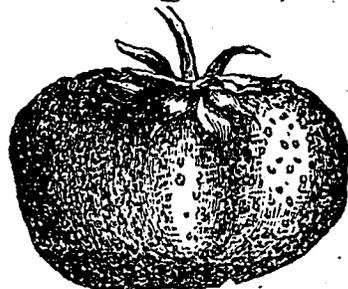
WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Québec, 9 juillet 1866.

**FRAISES DE DURAND**

Tres-grosses.



**N**OUVELLE variété, très productive et recommandable pour les marchés. Elle dépasse de beaucoup celles qui ont été offertes jusqu'à présent sur les principaux marchés d'Europe et des Etats-Unis.

Des circulaires donnant une entière description de cette qualité remarquable de fraises, le prix de ces plants et une liste des fruits que contient l'immense pépinière du soussigné, pourront être adressés à tous ceux qui en feront la demande.

S'adresser à

FRANCIS BRILL,

23 juillet 1866. Newark, New Jersey.

**E. BAZARETTI,**

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,  
QUEBEC,

**I**MPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.



**AVIS.**  
**LIGNE DE LA MALLE ROYALE,**  
ENTRE  
**Québec et les Ports d'en Bas.**

Le Steamship en fer à hélice supérieur,  
**LADY HEAD,**  
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour  
L PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,  
MARDI le 21 AOÛT 1866, à QUATRE  
heures P. M. arrêtant en allant et en reve-  
nant, aux Ports ci-dessus :  
BASSIN DE GASPE,

PERCÉ,  
PASPÉBIAC,  
DALHOUSIE,  
MIRAMICHI,  
SHÉDIAC et  
PICTOU.

Tout le bagage au risque des proprié-  
taires.

Le passage payé et des lits obtenus au  
Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures  
P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à

F. BUTEAU, Agent,  
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

**J. B. C. HEBERT,**  
ET

**J. ANOTIL,**  
Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'an-  
cienne maison occupée par Chs. M.  
DeFoy, écr, No 15, rue St Joseph, Haute-  
Ville, Québec.

**J. P. GENDRON,**  
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES  
et BIJOUX qui lui seront confiés pour  
être réparés seront mis dans un coffre en  
fer à l'épreuve du feu.

**MARCHAND - EPICIER.**

Le soussigné a l'honneur d'informer le  
public, qu'ayant un assortiment consi-  
dérable d'Épiceries fraîches, de Vins et  
Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satis-  
faire toutes commandes qui pourraient lui  
être faites par écrit ou autrement. Il en  
fera l'expédition, par le Grand Tronc ou  
les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court  
délai.

JOSEPH LACHANCE,  
No. 3, rue Sous-le-Fort. et No 3, sur  
l'ancien marché, B.-V., Québec.

**RUCHES ET ABEILLES.**

Le soussigné, qui s'est livré depuis un  
grand nombre d'années à la culture des  
Abeilles, a fait des expériences complètes  
sur les diverses méthodes recommandées  
ainsi que sur toutes les Ruches perfection-  
nées offertes depuis quelque temps au pu-  
blic.

A la demande de plusieurs amateurs et  
cultivateurs, il a entrepris de faire manu-  
facturer les Ruches que lui semblent les mieux  
adaptées à notre climat et dont il peut sans  
hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un  
court avis les ruches suivantes :

**La Ruche de l'Amateur,**

En Bois et en Paille combinées et Cadres  
mobiles; la seule qui permette à l'homme  
instruit de cultiver les abeilles avec sys-  
tème. — Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CA-  
NADIENNE, de Bois et de Paille combi-  
nées de l'invention du soussigné, la seule  
adaptée à notre climat qui puisse être con-  
duite facilement par la femme du cultiva-  
teur. — Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le  
marché au même prix que le miel; dessus  
et dessous en bois, côtés en verre. — La doz.  
\$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'a-  
dresser par lettre ou personnellement à

THOS. VALIQUET, Apiculteur.

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre  
les nombreuses prétendues améliorations  
offertes par des spéculateurs ambulants.

**NOUVELLES MARCHANDISES.**

GRANDE variété d'Étoffes à Robes de  
printemps et d'été, Soie de couleurs  
pour Robes, Étoffes à Jupons, Nouveaux  
Parasols, Cols et Manchettes (nouveau),  
Ceintures et Fichus pour dames, Echarpes,  
Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et  
d'été, Casimires de couleurs, Casi-  
mires et Draps noirs, Nouveaux tissus lé-  
gers et de fantaisie pour chemises, Cra-  
vate, Echarpes pour messieurs, Chemises  
en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Cirée anglaise pour paquets,  
Toile Cirée pour tables, Toile cirée de  
couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation fran-  
çaise), Chapeaux de satin de Londres,  
Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre,  
grande variété, Chapeaux de paille, etc.,  
pour dames, Chapeaux de paille pour mes-  
sieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et FRÈRES,

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

**N. GAUTHIER,**  
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,  
près de l'Église.  
14 avril 1866.

**MM. BÉLANGER & GARIÉPY**

ONT l'honneur d'annoncer au public, et  
aux membres du Clergé en particulier,  
qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-  
sement, ils ont en même temps importé, et  
reçoivent chaque jour d'Europe quantité  
d'objets nouveaux dans leur branche de  
commerce consistant en Services de table  
en argent—Coutellerie de Rodgers—Usten-  
sils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à  
l'Huile de Charbon, particulièrement pour  
l'usage et l'ornement des Églises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-  
ments exprès avec les principales maisons  
de commerce d'Angleterre, offrent d'impôr-  
ter à commission toute commande qu'on  
voudra bien leur confier et cela sous un  
très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les  
ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-  
truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9, rue La fabrique, à l'enseigne  
du Gros Marteau.

**SEIGNEURIE**

DE

**MONT-LOUIS**

Le soussigné ayant acquis, pour l'avoir  
achetée de son père, la Seigneurie de  
Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve  
Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est  
maintenant prêt à vendre et à louer les  
places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun  
socage, a un front de onze milles en profon-  
deur; est l'une des meilleurs places de  
pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est  
très propre aux fins de l'agriculture; elle  
est fertile et l'on ne saurait y trouver une  
roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine  
sur la propriété; et une quantité de terre  
sur les différentes baies et les rivières a été  
arpentée.

Pour des informations plus détaillées s'a-  
dresser à

THOS. FRASER,  
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

**F. A. ST. LAURENT**  
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

No. 6, rue et faubourg St. Jean  
QUÉBEC.

F. A. St. L. a constamment en  
mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de  
maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces  
de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile,  
Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pin-  
ceaux, Brosses, Ferblanc, Tole, Pistolets,  
Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce  
magasin un assortiment complet d'instru-  
ments pour l'agriculture.

A vendre en gros et en détail.

GAZETTE DES CAMPAGNES

1866

SEPTEMBRE

1866

Le Soleil entre à la Balance le 23 à 2 heures 6 minutes du matin.

Dernier quartier, le 1 à 7 heures 24 minutes du soir,

Nouvelle lune, le 8 à 9 heures 29 minutes du soir.

Premier quartier, le 16 à 10 heures 43 minutes du soir.

Pleine lune, le 24 à 9 heures 20 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.	
Samedi	1	fb	De l'Immaculée Conception.	5	206	40
DIMAN.	2	vr	XV ap. Pent. <i>Kyrie</i> et Vêp. du dim. mém. du suiv. Suff. Salut. (A la Cath. de Québec, r. Stes. Reliques. Salut.)	5	226	38
Lundi	3	fb	S. Etienne, roi de Hongrie, conf. (hier).	5	246	36
Mardi	4	vr	De la férie.	5	266	34
Mercredi	5	fb	S. Laurent Justinien, évêque.	5	286	32
Jeu	6	fb	Du Saint-Sacrement,	5	296	31
Vendredi	7	vr	De la férie.	5	316	29
Samedi	8	b	NATIVITE DE LA SAINTE VIERGE.	5	326	28
DIMAN.	9	b	XVI ap. Pent. St. Nom de Marie. SOL. DE LA NATIVITE. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux 11 Vêp. de la Nativ. mém. du suiv. et du dim. Salut.	5	346	26
Lundi	10	b	S. Nicolas de Tolentin, conf.	5	356	24
Mardi	11	fb		5	376	23
Mercredi	12	fb	De l'octave.	5	396	21
Jeu	13	fb		5	406	20
Vendredi	14	r	Exaltation de la Ste. Croix.	5	426	18
Samedi	15	b	Octave de la Nativité de la Ste. Vierge.	5	446	16
DIMAN.	16	b	XVII ap. Pent. Les sept Douleurs de la Ste. Vierge. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vge. (Graduel corrigé). Aux Vêpres mém. du suiv. et du dim.	5	466	14
Lundi.	17	b	Stigmates de S. François.	5	476	13
Mardi	18	b	S. Joseph de Cupertino, conf.	5	486	12
Mercredi	19	r	<i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Janvier, etc., mart.	5	506	10
Jeu	20	r	S. Eustache et ses compagnons, mart.	5	526	8
Vendredi	21	r	<i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Matthieu, ap. et évang.	5	546	6
Samedi	22	b	<i>Jeûne</i> . Quatre-Temps. S. Thomas de Villeneuve, év.	5	556	5
DIMAN.	23	vr	XVIII ap. Pent. <i>Kyrie</i> du dim. 1 Vêp. du suiv. mém. du dim.	5	576	3
Lundi	24	b	Notre-Dame de la Merci.	5	586	2
Mardi	25	fr	SS. Corneille et Cyprien, mart. (16).	6	06	0
Mercredi	26	fr	S. Lin, pape et martyr. (23.)	6	15	59
Jeu	27	fr	SS. Côme et Damien, martyrs.	6	35	57
Vendredi	28	fr	S. Wenceslas, martyr.	6	55	55
Samedi	29	b	Dédicace de S. Michel, archange.	6	75	53
DIMAN.	30	b	XIX ap. Pent. S. Jérôme, conf. et doct. SOL. DE S. MICHEL. <i>Kyrie</i> 2 cl. Mes. et 11 Vêp. de S. Michel, mém. de S. Jérôme, O Doct. V. <i>Justum</i> , du dim. et du suiv. Sacerdos. Salut.	6	85	52

Température. — Du 1er au 8, beau avec le vent du nord-ouest, pluie si le vent es du sud ou du nord-est — Du 9 au 16, le temps sera presque toujours beau — Du 17 au 24, beau — Du 25 au 30, quelques averses. — *Petit Almanach du B.-C.*

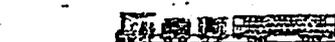
ENCORE DES RETARDATAIRES!!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois, Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,  
Propriétaire-Gérant.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC  
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Malle	Express
POINTE LEVI . . . . .	1-00 P M	8.30 A M
Hadlow . . . . .	1-10	
Chaudière Junction . . . . .	1-30	8.55
St Jean Chrysostôme . . . . .	1-43	9.08
St Henri . . . . .	2-00	9.21
St Charles . . . . .	2-26	9.41
St Michel . . . . .	2-45	9.50
St Valier . . . . .	2-58	10.06
St François ou Berthier . . . . .	3-18	10.19
St Pierre . . . . .	3-30	10.27
ST THOMAS . . . . .	3-48	10.39
Cap St Ignace . . . . .	4-10	10.56
L'Anse à Gile . . . . .	4-22	11.04
L'ISLET . . . . .	4-35	11.12
	4-50	11.25
Trois Saumons . . . . .	5-03	11.33
St Jean Port Joli . . . . .	5-20	11.45
Elgin Road . . . . .	5-32	11.55
St Roch . . . . .	5-46	12.05 PM
STE ANNE . . . . .	6-09	12.22
Rivière Ouelle . . . . .	6-29	12.37
St Denis . . . . .	6-46	12.50
ST PASCAL . . . . .	7-03	1.02
Ste. Hélène . . . . .	7-23	1.17
St André . . . . .	7-33	1.25
St Alexandre . . . . .	7-45	1.35
Chemin du Lac . . . . .	8-03	1.50
RIVIERE-DU-LOUP . . . . .	8-23	2.05

De la Rivière-du-Loup à la Pointe-Lévi

STATIONS.	Malle	Express
RIVIERE-DU-LOUP . . . . .	5-00 AM	3.00 PM
Chemin du Lac . . . . .	5-20	3.15
St Alexandre . . . . .	5-40	3.30
St André . . . . .	5-52	3.40
Ste Hélène . . . . .	6-03	3.48
ST PASCAL . . . . .	6-23	4.03
St Denis . . . . .	6-40	4.16
Rivière Ouelle . . . . .	6-57	4.28
STE ANNE . . . . .	7-15	4.43
St Roch . . . . .	7-38	5.00
Elgin Road . . . . .	7-50	5.10
St Jean Port Joli . . . . .	8-04	5.20
Trois Saumons . . . . .	8-21	5.32
	8-31	5.40
L'ISLET . . . . .	8-46	5.55
	8-58	6.05
L'Anse à Gile . . . . .	9-09	6.14
Cap St Ignce . . . . .	9-49	6.32
ST THOMAS . . . . .	10-06	6.44
St Pierre . . . . .	10-19	6.52
St François ou Berthier . . . . .	10-38	7.04
St Valier . . . . .	10-51	7.14
St Michel . . . . .	11-25	7.35
St Charles . . . . .	11-50	7.50
St Henri . . . . .	12-08 PM	8.05
St Jean Chrysostôme . . . . .	12-23	8.15
Chaudière Junction . . . . .	12-46	8.35
Hadlow . . . . .	12-55	8.40
POINTE LEVI . . . . .		